Envoyé en préfecture le 28/09/2023

Reçu en préfecture le 28/09/2023

Publié le





RÉPUBLIQUE FRANÇAISE / FRANTSES DE 10: 064-216400655-20230927-2023_60-DE EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

HERRIKO ETXEKO DELIBERUEN LABURPENA

Séance 27 septembre 2023 à 19h00 / 2023ko irailaren 27ko biltzarra, arratseko 19:00ak

Date de la convocation / Deialdiaren	Conseillers en exercice /	Nombre de présents /
data	Kontseilier kopurua	Hor zirenak
21 septembre 2023 /	27	17
2023ko irailaren 21ea		

Etaient présents / hor izenak :

Jean Louis FOURNIER, Francis DOMANGÉ, Philippe GIRALDI, Marc GRACY, Didier ISASA, Jean Michel JOLIMON DE HARANEDER, Anita LACARRA, Pierre LAVIGNE, Murielle LEIZAGOYEN GALARDI, Bénédicte LUBERRIAGA, Jean Pierre MOUHICA, Sylvie MULLON, Maddalen NARBAITS FRITSCHI, Pascal PEYREBLANQUE, Jérémy SAVATIER, Ann SIMON, Gorka TABERNA

Ont donné pouvoir / ahalmena utzi dutenak :

Laetitia LAC (ek) à Ann SIMON (i)

Philippe CELAYA (k) à Marc GRACY (ri)

Murielle ARREGUI (k) à Anita LACARRA (ri)

Antoine COGNAUD (k) à Pascal PEYREBLANQUE (ri)

Thomas OYARZUN (ek) à Jean Louis FOURNIER (i)

Xalbat GARAT (ek) à Francis DOMANGÉ (ri)

Marie Pierre CLAVENAD (ek) à Jean Michel JOLIMON DE HARANEDER (i)

Absents/ Hor ez izenak: Nicolas DANEL, Sébastien GALARD, Max-Henri BLOT CHAMPENOIS

Secrétaire de séance / idazkaria : Ann SIMON

2023-60 Remplacement membres élus du C.C.A.S / GEUZko hautetsi kide batzuen ordainketa

Le Centre Communal d'Action Sociale est un établissement public administratif communal.

Le conseil municipal, en date du 15 juillet 2020, avait décidé de fixer à <u>douze</u> le nombre des membres du Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale d'Ascain, étant entendu qu'une moitié était élue par le Conseil Municipal, soit 6 membres, et l'autre moitié nommée par le Maire. Les membres du conseil municipal suivants avaient été désignés membres du Conseil d'Administration du CCAS:

Liste Majorité: Anita LACARRA, Nathalie DEJEAN, Ann SIMON, Pascal PEYREBLANQUE

Liste Vivre Ascain-Azkaine Bizi: Bénédicte LUBERRIAGA

Liste Azkaine Bai: Joana IRIGARAY

Mmes Joana Irigaray et Nathalie DEJEAN ayant démissionné de leur mandat de conseillère municipale, il convient de les remplacer au sein du conseil d'administration du CCAS.

Il est proposé d'élire M. Pierre LAVIGNE, candidat à ce poste pour la liste Azkaine Bai et M. Thomas OYARZUN, candidat à ce poste pour le groupe de la Majorité.

Le Conseil Municipal, ouï cet exposé, à l'unanimité,

Élit à main levée les deux nouveaux membres élus du C.C.A.S. :

M. Pierre LAVIGNE, candidat à ce poste en remplacement de Mme Joana IRIGARAY pour la liste Azkaine Bai. M. Thomas OYARZUN, candidat à ce poste en remplacement de Mme Nathalie DEJEAN pour le groupe de la Majorité.

Et ont signé au registre les membres présents / Eta erregistroan hor zirenek izenpetu dute.

Fait et délibéré les jour, mois et an ci-dessus / Egina eta deliberatua gaineko egun, hilabete eta urtean.

Pour extrait certifié conforme / Egiaztaturiko legezko laburpenaren bitartez.

Le Maire / Auzapez Jauna, Jean Louis FOURNIER